Publiée en ligne le - 7 JUIL. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-105

L'an deux mille vingt trois, le 3 juillet à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 27 juin 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 22

☐ votants : 25

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Monique PLAZZI, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Annie ARNAUD, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA.

ABSENTS Excusés : M. Jean-Claude FRACHET, M. Roland POURCHET, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Valérie Isabelle BONIN et Mme Pascale BRACHET.

Jean-Claude FRACHET donne pouvoir à Pierre ROUX
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Laurent GORYL
Pascale BRACHET donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Stéphanie TOESCA

OBJET :

Avenant au CDDI
2022-2024
Ajout de projets

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Vu la délibération n°2022-002 du 10 février 2022, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé la signature du Contrat Départemental de Développement Intercommunal avec le Département de la Haute-Vienne pour la période 2022-2024 ;

Considérant que ce contrat permet de subventionner les projets intercommunaux, ainsi que certains projets communaux ou syndicaux ;

Considérant que le Syndicat Vienne-Briance-Gorre a sollicité l'inscription de 4 projets dans ce contrat :

• Travaux d'extension et de modification du réseau de distribution d'eau potable à Saint-Yrieix (rue du Colonel de la Méchénie / La Chaume) et à La Meyze (pont de la Pouille) pour un montant de 47 000 € HT ;
• Travaux de renforcement de la distribution d'eau potable à Saint-Yrieix (rue de l'Aiguillette) pour la somme de 96 000 € HT ;
• Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource de l'unité de distribution de Jumilhac (station de production des Crozes) pour un montant de 125 853 € HT ;
• Travaux de dévoiement des réseaux d'eau potable à Saint-Yrieix au lieu-dit « Les Ganes de Cherveix » (aménagement de la RD n°19) dont le montant n'est pas encore arrêté.

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230703-DC2023750238-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Publiée en ligne le - 7 JUIL. 2023

Considérant que la Commune de Saint-Yrieix a également sollicité une aide départementale susceptible d'être inscrite au CDDI pour réaliser les travaux de recyclage foncier du centre ville (rue des Barris ; place des Droits de l'Homme ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'inscription de ces différentes opérations au CDDI 2022-2024 ;

- **autorise** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

La secrétaire **Le Président**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX (HAUTE-VIENNE)

S. TOESCA **D. BOISSERIE**

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230703-DC2023750238-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.